|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Vendredi 5 avril 2013 - 18:37  [EXCLUSIF APM](http://www.apmnews.com/search.php?mots=%5BEA%5D&searchScope=1)  La CDC va débloquer 20 milliards d'euros pour le financement d'investissements de collectivités locales et d'hôpitaux (FHF)    (Par Sabine NEULAT-ISARD)  PARIS, 5 avril 2013 (APM) - La Caisse des dépôts et consignations (CDC) va débloquer une enveloppe de 20 milliards d'euros sur cinq ans pour le financement d'opérations d'investissement lancées par des collectivités et des hôpitaux, ont annoncé vendredi les dirigeants de la Fédération hospitalière de France (FHF), dans un message dont APM a eu copie.  Dans ce message diffusé à tous les directeurs d'établissements, la FHF relate un entretien que son président, Frédéric Valletoux, son délégué général, Gérard Vincent, le responsable de son pôle finances, Yves Gaubert, et le directeur de cabinet, Cédric Arcos, ont eu fin mars avec le directeur général de la CDC, Jean-Pierre Jouyet.  Lors de cet entretien, Jean-Pierre Jouyet a annoncé le déblocage d'une enveloppe de 20 milliards d'euros qui "permettra des prêts de 20 à 40 ans pour des opérations de modernisation ou de rénovation".  Les taux seront "très attractifs" puisqu'ils se situeront à 3,05%, souligne la FHF. "A l'instar des dispositifs précédents, les prêts de la CDC se limiteront au financement de 50% d'une opération", précise-t-elle également.  Elle ajoute que la Banque postale "sera l'interlocuteur privilégié des établissements" pour les prêts inférieurs à 15 ans. La structuration de l'offre de cet organisme pour les établissements de santé "sera prochainement opérationnelle".  Lors de l'entretien, Jean-Pierre Jouyet a assuré que les opérateurs bancaires "revenaient progressivement sur le marché" et estimé qu'avec les mesures prises par la CDC et la Banque postale, une "solution durable" est apportée pour le financement des investissements hospitaliers.  Pour la FHF, le besoin de financement du secteur hospitalier et médico-social s'élève à 60 milliards d'euros pour les 10 prochaines années.  Avant d'annoncer le déblocage d'une enveloppe de 20 milliards d'euros, Jean-Pierre Jouyet a rappelé que, lors de la crise des liquidités, la CDC avait prêté 650 millions d'euros aux établissements, par tranche de 1 million à 4 millions d'euros.  La FHF précise qu'elle a également fait part à Jean-Pierre Jouyet de son souhait d'un élargissement des missions de l'Agence de financement des collectivités locales aux établissements de santé et médico-sociaux.  "M.Jouyet n'a pas pris position sur cette demande, précisant toutefois qu'une telle agence aurait un réel intérêt en se concentrant sur l'accès aux marchés des établissements et en mutualisant les risques", indique-t-elle.  D'AUTRES PISTES A L'ETUDE  Le directeur général de la CDC a par ailleurs "fait part de son intérêt" pour la proposition de la FHF de créer une agence d'ingénierie financière qui aiderait les établissements à lancer des emprunts obligataires.  Il a également "invité" la fédération à se rapprocher des services de la Banque publique d'investissement (BPI), qu'il préside, pour envisager des possibilités de financement des structures innovantes, de recherche ou de coopération public/privé.  Selon la FHF, il se serait par ailleurs montré "attentif" à la proposition de la FHF de créer un "livret H" pour mutualiser auprès de la CDC une partie de la trésorerie des hôpitaux. Il aurait souhaité que "l'expertise technique de cette proposition soit approfondie, en lien avec ses services".  La FHF ajoute qu'elle a donné son accord pour la mise en place d'une procédure d'expertise indépendante des investissements, "pour autant que les représentants des hospitaliers puissent être associés pour exprimer les enjeux du secteur".  san/eh/APM polsan [redaction@apmnews.com](mailto:redaction@apmnews.com)  SNQD5002 05/04/2013 18:37 ACTU |  |  |

APM International 33, avenue de la République 75011 PARIS France

©1989-2013 APM International.